

SOLUTION DE MODELISATION FINANCIERE

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERÊT

Procédure restreinte internationale, Préqualification de candidats

=====

Recrutement d'un Cabinet pour l'implémentation d'une solution de modélisation financière au profit du Pôle Financement et Investissement de la BOAD

[AMI/001/2026/DGD-FI/BOAD.](#)

I. DESCRIPTION DU PROJET

1.1. TYPE DE MARCHÉ

Prix Forfaitaire, dont le budget est porté *au point 1-4*

1.2. DESCRIPTION DU MARCHÉ

L'objectif principal de la mission est de développer et implémenter une application de modélisation financière, dans le cadre de l'optimisation du processus d'évaluation des projets/programmes et des opérations financées par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) sur la base de la description présentée au point II et compatible avec les exigences relevées au point VIII du cahier de charges annexé au présent AMI.

Les objectifs spécifiques sont : (i) implémenter l'outil d'évaluation des projets financés par la Banque dans ses différents secteurs et domaines d'intervention, (ii) former les utilisateurs du module et (iii) transférer à la BOAD les codes sources, les brevets et les droits y relatifs

1.3. NOMBRE ET INTITULÉ DES LOTS

Lot Unique

1.4. BUDGET

100 000 000 FCFA HT

II. CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1. ÉLIGIBILITÉ

La participation au marché est ouverte aux personnes morales disposant d'une expertise avérée (participant soit individuellement, soit dans un groupement, consortium de soumissionnaires) éligibles conformément au Guide d'Achats de la BOAD, disponible à l'adresse <https://www.boad.org/fr/opportunités/appels-doffre/>.



La participation aux appels d'offres est ouverte aux cabinets nationaux ou internationaux (quel que soit le lieu de leur siège).

La participation d'une entité inéligible entraînera l'élimination automatique de l'offre concernée.

2.2. NOMBRE D'OFFRES

Une personne morale ne peut pas soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement, consortium de soumissionnaires). Dans le cas où une personne morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées.

2.3. SITUATIONS D'EXCLUSION

Dans le formulaire de soumission, les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse dans le formulaire standard de soumission, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.2.2 du Guide des Procédures d'Achats de la BOAD sur le site <https://www.boad.org/fr/opportunites/appels-doffre/>.

2.4. POSSIBILITÉS DE SOUS-TRAITANCE

Aucune sous-traitance n'est autorisée

III. CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

3.1. DATE PREVUE DE COMMENCEMENT DU MARCHÉ

Le début des travaux est visualisé pour le 1^{er} décembre 2026

3.2. DURÉE DE MISE EN ŒUVRE DU MARCHÉ

La mission est prévue se dérouler sur une durée de quatre-vingt-dix (90) jours ouvrés.

IV. CRITERES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

4.1. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux firmes. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

4.1.1. Capacité économique et financière du soumissionnaire

Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen (calculé sur les années 2025, 2024 et 2023) supérieur au budget maximal alloué au marché.



4.1.2. Capacité professionnelle du soumissionnaire

- a) Avoir une autorisation officielle d'exercer dans le domaine de la mission, attestée par l'inscription au registre du commerce, la carte d'opérateur ou toute autre pièce officielle équivalente.
- b) Avoir parmi son personnel permanent un Spécialiste en développement d'application informatique, de niveau BAC+5 avec au moins dix (10) années d'expériences pertinentes.

4.1.3. Capacité technique du soumissionnaire

Avoir réalisé avec satisfaction, au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025), au moins deux (02) marchés, en lien avec l'objet du présent marché dont le montant est au moins égal au budget maximal de la mission, pour chaque marché.

La liste des candidats comprendra entre quatre (04) et huit (08) firmes.

Si plus de huit (08) candidats éligibles satisfont aux critères de sélection énumérés ci-dessus, leurs points forts et leurs points faibles doivent être réexaminés afin d'établir un classement de leurs candidatures et d'identifier les huit meilleurs candidats ayant participé à la procédure. Les seuls critères de comparaison additionnels qui seront pris en considération dans le cadre de ce réexamen sont, dans l'ordre dans lequel ils figurent ci-après, les suivants :

- le plus grand nombre de marchés de services qui satisfont au critère 4.1.3
- la valeur cumulée la plus élevée de tous les marchés de services qui satisfont au critère 4.1.3
- L'offre financièrement la plus avantageuse.

***N.B.** le premier critère de comparaison additionnel doit être appliqué à tous les candidats éligibles qui satisfont aux critères de sélection. Si, après avoir appliqué le premier critère de comparaison additionnel, il n'est pas possible d'identifier les huit (08) meilleurs candidats parce que deux (02) candidats ou plus sont à égalité pour la 8^e position, le second critère de comparaison additionnel ne s'appliquera qu'à ces candidats qui sont à égalité.*

V. SOUMISSION A LA MANIFESTATION D'INTERET

5.1. Date limite de réception des manifestations d'intérêt

La date limite pour la réception des candidatures : 23 octobre 2026.

5.2. Modalités de présentation des manifestations d'intérêt et renseignements à fournir

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées uniquement au moyen du Formulaire de soumission standard, disponible à l'adresse internet suivante : www.boad.org/avis-appel-manifestation/ dont le modèle et les dispositions doivent être strictement respectés. Tout document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à l'offre ne sera pas pris en considération, excepté les preuves demandées dans le Formulaire de soumission.



5.3. Informations complémentaires et modalités d'envoi des manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission, entre 09h30 et 15h30 (GMT), auprès de la BOAD, par mail à l'adresse htamboura@boad.org, avec copie à tbadolo@boad.org.

Les candidats intéressés par le présent appel à manifestation d'intérêt sont invités à envoyer leurs dossiers, en français, par courriel (au format PDF) en précisant l'objet "Réponse à l'avis d'appel à manifestation d'intérêt – N° AMI/001/2026/.../BOAD au plus tard le **23 octobre 2026 à 16h00, l'heure limite (GMT)** à l'adresse htamboura@boad.org avec copie à tbadolo@boad.org.

S'ils le souhaitent, les candidats peuvent envoyer une copie physique de leurs dossiers sous plis fermés portant l'adresse ci-dessous, en indiquant la référence de l'Avis à Manifestation d'Intérêt en caractère bien lisible en français, avant la **date limite du 23 octobre 2026 à 16h00 (GMT)** :

Monsieur le Directeur du Département Agriculture et Agro-Industrie

Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)

68, avenue de la libération

BP 1172 Lomé –Togo

*Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt – Référence **N° AMI/001/2026/DGD-FI/BOAD**.*

En cas de divergence entre la version électronique et la version physique, la version électronique fera foi.

En cas d'envoi de deux (02) versions électroniques, la version électronique la plus tardive reçue dans les délais fait foi.

La BOAD respecte pour la mise en œuvre de cet appel d'offres, la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement de l'Union Européenne n° 2016/679 du parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, applicable à compter du 25 mai 2018.

Ainsi, et dans le cadre des envois électroniques des offres, toutes les données à caractère personnel seront traitées uniquement aux fins du présent appel d'offres, et pourront également être transmises aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection. Le soumissionnaire dispose d'un droit d'accès aux données à caractère personnel le concernant, de même que d'un droit de rectification de ces données. Toute question du soumissionnaire, relative au traitement des données à caractère personnel le concernant peut être adressée à la BOAD.

5.4. Debriefing

Tout Consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'Autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la proposition. Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de débriefing, il devra en assumer tous les coûts.



5.5. Langue

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel d'offres et ce marché doivent être en français.

5.6. Base juridique

Le Guide des Procédures d'Achats de la BOAD disponible sur le site web
<https://www.boad.org/fr/opportunites/appels-doffre/>

N.B. La BOAD se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis à manifestation d'intérêt


Toussaint BADOLO
Directeur du Département
Agriculture et Agro-Industrie



TERMES DE REFERENCES EN VUE DE L'IMPLEMENTATION D'UNE SOLUTION DE MODELISATION FINANCIERE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) est l'institution commune de financement du développement des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Elle a été créée par Accord signé le 14 novembre 1973. Les Etats membres sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. La BOAD est une institution spécialisée autonome de l'Union. Elle concourt « en toute indépendance à la réalisation des objectifs de l'UEMOA sans préjudice des objectifs qui lui sont assignés par le Traité de l'UMOA ». La BOAD est un établissement public à caractère international qui a pour objet, aux termes de l'Article 2 de ses Statuts, de promouvoir le développement équilibré des Etats membres et de réaliser l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest.

Les formes d'intervention de la Banque sont ci-après : (i) prêts court, moyen et long termes pour le financement de projets nationaux ou régionaux, (ii) prise de participation au capital d'entreprises ou d'Institutions Financières Nationales (IFN), (iii) financement d'études de faisabilité de projets ou d'études d'ingénierie, (iv) assistance aux petites et moyennes entreprises (PME) à travers les lignes de crédits ou accords-cadres de refinancement accordés aux IFN, (v) garanties des emprunts obligataires, (vi) arrangement de financements de projets, (vii) syndication de financements, ainsi que (viii) conseils et prestations de services financiers.

Dans le cadre de l'optimisation du processus d'évaluation des projets/programmes et des opérations financées, il a été relevé la nécessité pour les équipes d'évaluation des projets de disposer d'un outil commun d'aide à la décision. Cet outil devra respecter les standards en la matière, en vue d'une meilleure harmonisation des diligences menées par les Analystes, en charge de la modélisation financière, lors de l'instruction des requêtes de financement.

Cet outil devra notamment permettre :

- i) d'harmoniser la présentation et l'analyse des états financiers et de la situation prévisionnelle des contreparties dans les rapports d'évaluation de projets ;
- ii) harmoniser les bases d'analyse des structures opérationnelles dans le cadre de l'instruction de projets et de l'Unité Organisationnelle en charge des risques dans le cadre de l'émission de son avis de seconde opinion ;
- iii) faciliter l'apprentissage d'un pan du cœur de métier opérationnel de la Banque à tous les professionnels concernés.
- iv) de réduire les risques liés aux erreurs de saisie et de calcul dans le dépouillement et le retraitement de la situation actuelle et prévisionnelle des entités devant bénéficier des financements de la Banque ;
- v) de développer des modèles financiers dans le cadre de la structuration financière de projets publics et privés ;
- vi) de réaliser des diagnostics financiers, d'analyses financières diverses ;
- vii) de définir des interfaces dynamiques pour la production de rapports au format MS Excel, pour des utilisateurs internes et externes ;
- viii) de dégager un système de comparaison des prix unitaires et des coûts analytiques.

Le présent document constitue un cahier des charges afin de permettre une meilleure appropriation du process métier et des exigences techniques minimales de la BOAD de sorte à faciliter la compréhension de son domaine d'activités et en assurer une plus grande efficacité. Bien entendu, des TdRs seront élaborés en un document séparé pour préciser les modalités d'intervention des Cabinets dans le cadre de son opérationnalisation.

II. PRESENTATION DES BESOINS METIERS

2.1. DESCRIPTION DES FONCTIONNALITÉS ATTENDUES DE LA SOLUTION

2.1.1. Evaluation financière de projets à rentabilité diffuse

L'évaluation ici est de la forme ex-ante et destinée à approximer de façon prospective la bancabilité d'un projet/Programme lors de l'instruction de la requête de financement. Les normes d'appréciation de cette rentabilité sont précisées par les départements sectoriels de la BOAD qui se fondent sur les programmes approuvés dans leurs stratégies d'intervention.

Dans ce module, les principales fonctionnalités attendues sont les suivantes :

Générer des plannings prévisionnels d'exécution des projets comportant, notamment les possibilités suivantes :

- Création de rubriques et sous rubriques relatives aux principales actions à mener dans le cadre du projet ;
- Déroulé de la durée prévisionnelle d'exécution avec pour chaque rubrique la possibilité d'entrer la date de début et d'achèvement des actions y afférentes qui ressortiront dans le tableau de décaissements selon les modalités prévues;
- Compléter le planning de rubriques additionnelles spécifiques.
- Possibilité de calculer les écarts entre les délais prévisionnels et les délais effectifs, avec un espace dédié aux commentaires.

A date, aucune table ne centralise les informations sur les plannings d'exécution de projets au Niveau de l'application en charge de la gestion de cycle de projet.

Générer des tableaux relatifs au coût du projet :

- Création et/ou édition de rubriques et sous rubriques relatives aux principales composantes du coût du projet ;
- Définition des éléments de quantités, de prix unitaires et de prix total avec des liaisons de calcul automatisé ;

- Possibilité donnée de préciser pour chaque type de rubrique des paramètres liés à l'inflation et aux imprévus ;
- Pouvoir créer, en sus de rubriques standards à prédéfinir, des rubriques additionnelles spécifiques ;
- Liens à mettre avec certains autres paramètres du projet (exemple : intérêts intercalaires des différents concours destinés au financement du projet, pour assurer la cohérence et l'intégralité des coûts) ;
- Possibilité de désigner pour chaque composante ou sous composante le ou les bailleurs de fonds qui ont à charge son financement, y compris la désignation des parts en fonds propres ;
- Générer des tableaux par niveaux de sous rubriques et d'agréger les postes imprévus et inflation, par source de financement.
- Pouvoir de mettre en exergue les montants TTC par application de la TVA aux coûts des activités ;
- Possibilité de déterminer les parts en devises et en monnaie locale.

Calcul de la rentabilité économique des projets :

- Mise à disposition de tableaux d'estimation des avantages économiques induits par le projet avec les principaux paramètres d'économies par année et par type de paramètres ;
- Possibilité de construction de tableaux dans les situations avec et sans projets ;
- Automatisation d'un tableau qui génère la rentabilité économique du projet ;
- Possibilité de générer le taux de rentabilité économique selon différents tests de sensibilité, avec possibilité de commentaires.

Générer un tableau d'amortissement du prêt de la Banque :

- Tableau à générer automatiquement sur la base des caractéristiques du prêt (durée, taux, différé, dates et modalités de décaissement prévues dans le planning ...) ;
- Possibilité de mettre des hypothèses de dates et montants de décaissements qui sont pris en compte dans les simulations du tableau ;
- Possibilité de prendre en compte les montants de bonifications pour les prêts bonifiés.

A date, la version actuelle de l'application Gestion des Opérations bancaires (GOB) intègre la possibilité de générer le tableau d'amortissement. Les données de cette application sont visualisées être migrées dans SAP Banking

2.1.2. Evaluation des prêts marchands à moyen et long termes

La BOAD intervient dans le financement aussi bien des projets privés portés par les sociétés de capitaux qu'en faveur des sociétés d'Etats ou apparentées. Cette forme d'intervention se fait sur le guichet marchand (avec des spécificités selon le cadre contextuel de l'opération que ce soit les engagements directs ou encore les engagements par signature de type garantie).

Ce module doit permettre de réaliser les actions suivantes :

Pour les projets d'extension ou promus par des groupes (de type holding), un dépouillement des états financiers rétrospectifs (bilan, compte de résultat et autres états annexés) sur une périodicité d'au moins trois (03) ans est nécessaire. Il sera retenu le principe de permettre à l'Analyste d'en définir la temporalité, suivant les besoins exprimés par l'Equipe projet. Les formes d'analyses peuvent porter entre autres sur le :

- Dépouillement, en vue d'une présentation sous forme de tableaux synthétiques (en grandes masses bilanciel et du compte de résultat, pour faciliter l'analyse financière et aussi pour calculer les soldes significatifs de gestion) ;

- Calcul des ratios caractéristiques de façon générale et au plan sectoriel en tenant compte du secteur d'intervention de la contrepartie (entreprise ou établissements de crédits) ;

Une possibilité devra être offerte afin de générer un espace réservé aux éventuels commentaires, dans le cadre de l'appréciation des valeurs des ratios calculés.

Création d'un tableau relatif au coût et schéma de financement du projet avec les caractéristiques suivantes :

- Création et/ou édition de rubriques et sous rubriques relatives aux principales composantes du coût du projet ;
- Définition d'éléments de quantités, de prix unitaire et de prix total avec des liaisons de calcul automatique ;
- Prise en compte d'une rubrique considérant les paramètres liés à l'inflation et aux imprévus adossés aux différentes composantes du projet, sans limitation ;
- Possibilité d'entrer, en sus de rubriques standard à prédéfinir, des rubriques additionnelles spécifiques ;
- Prendre en compte l'incidence d'autres paramètres du projet pour affiner le coût total soumis au financement. C'est le cas notamment des intérêts intercalaires, calculés avec les paramètres prévisionnels de levées des conditions préalables de mises à disposition des ressources et de tirages prévisionnels des ressources du prêt. Ces intérêts intercalaires peuvent être simplement adossés sur les intérêts dus en phase de différé (donc extraits du tableau d'amortissement) ;
- Possibilité de désigner pour chaque composante ou sous composante le ou les sources de financement (fonds propres et emprunts) ;
- Prise en compte des modalités d'amortissement des principales composantes du coût du projet à répercuter dans les charges d'exploitation prévisionnelles du projet de sorte à être répercutées sur les comptes de résultats prévisionnels ;
- Générer des tableaux par niveaux de sous rubriques et agréger les postes imprévus et inflation, par bailleur.

Etablissement de plannings d'exécution et de décaissements des prêts comportant, notamment :

- Des rubriques et sous rubriques relatives aux principales actions à mener dans le cadre du projet ;
- Un déroulé de la durée prévisionnelle d'exécution avec pour chaque rubrique la possibilité d'entrer la date de début et d'achèvement des actions y afférentes qui ressortiront dans le tableau ;
- Pour chaque rubrique, ajouter la possibilité de préciser les dates de décaissement selon les modalités prévues ;
- Pouvoir générer séparément le planning d'exécution et le planning de décaissements ;
- La possibilité d'entrer, en sus de rubriques standard existantes, des rubriques additionnelles spécifiques.

Elaboration de tableau d'amortissement du prêt de la Banque et du service de la dette :

- Tableau du service de la dette à générer sur la base d'hypothèses (durée, taux, différé, paiement ou non d'intérêts intercalaires, dates et modalités de décaissements prévues dans le planning, modalités d'amortissement, périodes d'intérêts...) en ce qui concerne tous les bailleurs et pour chaque bailleur ;
- Possibilité de mettre des hypothèses de dates et montants de décaissements qui sont pris en compte dans les simulations ;
- Générer automatiquement le tableau de calcul des intérêts intercalaires avec la possibilité d'en créer suivant les besoins de l'analyse.

Générer un tableau de calcul de la rentabilité économique et financière du projet avec les étapes suivantes :

- Création et/ou édition de rubriques et sous rubriques relatives aux hypothèses relatives aux principaux produits composant le chiffre d'affaires prévisionnel ainsi que les principales charges de la société (y compris l'exhaustivité du service des charges d'emprunts) et les autres produits dans le cadre de tableaux dédiés (produits et charges) ;
- Elaboration tableau relatif aux dotations aux amortissements sur la base de la description faite des investissements ;
- Générer un tableau relatif aux comptes d'exploitation prévisionnels agrégeant les hypothèses de coûts et de charges ;
- Etablissement d'un tableau de cash flows prévisionnels avec des rubriques agrégeant les tableaux précédents avec la possibilité d'en rajouter ;
- Générer un tableau de trésorerie et de ratios de couverture de la dette ;
- Conception des tableaux de calculs des TRI à francs constants et courants ;
- Générer des tableaux permettant d'apprécier la sensibilité du projet par rapport aux principaux paramètres de coûts et de produits ;
- Conception de tableaux pour le calcul de la rentabilité économique et le taux de rentabilité économique.

2.1.3. Evaluation d'opérations à court terme

Au titre de ce module, les principales fonctionnalités suivantes sont attendues.

Ce module doit permettre de réaliser les actions suivantes : analyse de la situation financière de la société sollicitant le concours sur les trois (03) années précédentes au travers notamment des composantes suivantes :

- Dépouillement des états financiers (bilans & comptes de résultat) sur au moins les trois (03) dernières années, en vue d'une présentation sous forme de tableaux complets et de tableaux synthétiques à définir en fonction des principales rubriques ;
- Calcul automatique de ratios liés à l'analyse de la situation financière de l'entreprise.

Générer un tableau relatif aux comptes d'exploitation prévisionnels agrégeant les hypothèses de coûts et de charges spécifiant la marge sur l'opération ;

- Etablissement d'un tableau de cash flows prévisionnels périodiques (mensuels, annuels...) avec des rubriques agrégeant les tableaux précédents avec la possibilité d'en rajouter ;
- Générer des tableaux permettant d'apprécier la sensibilité du projet par rapport aux principaux paramètres notamment de coûts et de produits ;
- Pouvoir générer des tableaux relatifs aux échéances prévisionnelles de remboursement selon plusieurs modalités (amortissements constants, annuités, in fine...).

2.1.4. Evaluation d'institutions financières nationales (IFN)

Le dépouillement des états financiers bancaires s'inspirera de la nouvelle réglementation prudentielle, inspirée de Bâle 2 & Bâle 3 ainsi que du PCB/BCEAO. A ce titre, les ratios caractéristiques devront être approximés aussi bien sur la période rétrospective que prospective.

Le module à développer doit donc permettre de réaliser les traitements suivants : Analyse rétrospective de la situation financière de l'IFN sur un champ temporel d'au moins cinq (05) années au travers, notamment les points essentiels suivants :



- Dépouillement des états financiers (bilans & comptes de résultat) sur la période rétrospective, en vue d'une présentation sous forme de tableaux complets et de tableaux synthétiques à définir en fonction des principales rubriques ;
- Possibilité, d'insertion d'autres exercices comptables, sans être limitatifs ;
- Approximation des ratios prudentiels et indicateurs caractéristiques de gestion que le département en charge des institutions financières et celui des risques jugeront utile et nécessaire dans le cadre de sa prise de décision de poursuite de l'instruction du dossier ou non ;

Générer un tableau de simulation des projections financières de l'IFN sur une période comprise entre cinq (05) et dix (10) ans avec les étapes suivantes :

- Création et/ou édition de rubriques et sous rubriques relatives aux hypothèses relatives aux niveaux d'activités de collecte de ressources et d'emplois, ainsi qu'aux produits et charges y afférentes, ainsi que des autres charges et produits dans le cadre de tableaux dédiés ;
- Générer des tableaux relatifs aux comptes de résultats et les bilans agrégeant les hypothèses de charges et produits ;
- Générer des tableaux relatifs aux indicateurs de gestion et aux ratios caractéristiques de l'activité ;
- Générer des tableaux relatifs aux ressources et emplois prévisionnels, à la détermination des indicateurs de performance (TRE, TRI et autres à définir par les sectoriels) ;
- Générer des tableaux relatifs ratios prudentiels prévisionnels.

2.1.5. Autres fonctionnalités attendues

Au titre de la solution à fournir, il sera requis que tous les tableaux de calculs puissent être extraits et édités suivant les extensions PDF, Word et Excel. Par ailleurs, les états financiers reçus en IFRS devront pouvoir être dépouillés avec une conversion automatique sous le format SYSCOHADA ou PCB/BCEAO (IFN).

Les données traitées par opérations/projets devraient pouvoir être référencées par emprunteur/projet/opération et d'autres critères dans le cadre d'une base de données qui pourra être consultée par différents types d'utilisateurs. Des habilitations différentes pourront être données (lecture uniquement) aux utilisateurs autres que l'équipe projet.

2.2. MENU ET INTERFACE DE L'APPLICATION ENVISAGÉE

L'interface de l'application pourrait être explicite sur les différentes fonctionnalités de sorte à orienter d'emblée l'Analyste sur les possibilités offertes en fonction du type d'analyse à mener, à savoir : i) analyse d'un projet en création ; ii) analyse d'un projet d'extension et iii) analyse ex-post d'un projet. Cette interface doit préciser la démarche, en distinguant l'analyse globale et l'analyse différentielle.

Type d'approche : Analyse Classique ou Différentielle

APPROCHE CLASSIQUE

APPROCHE DIFFERENTIELLE

Par ailleurs, le choix de l'analyse doit être précisée pour orienter la prise en main de la requête en instruction.

Choix de l'analyse à mener

ANALYSE FINANCIERE
PREVISIONNELLE

ANALYSE FINANCIERE PASSEE

Dans le cadre d'une analyse différentielle, généralement menée lors de l'instruction des projets d'extension, le complément de menu pourrait prendre la forme ci-après :

Complément de menu en cas d'analyse différentielle

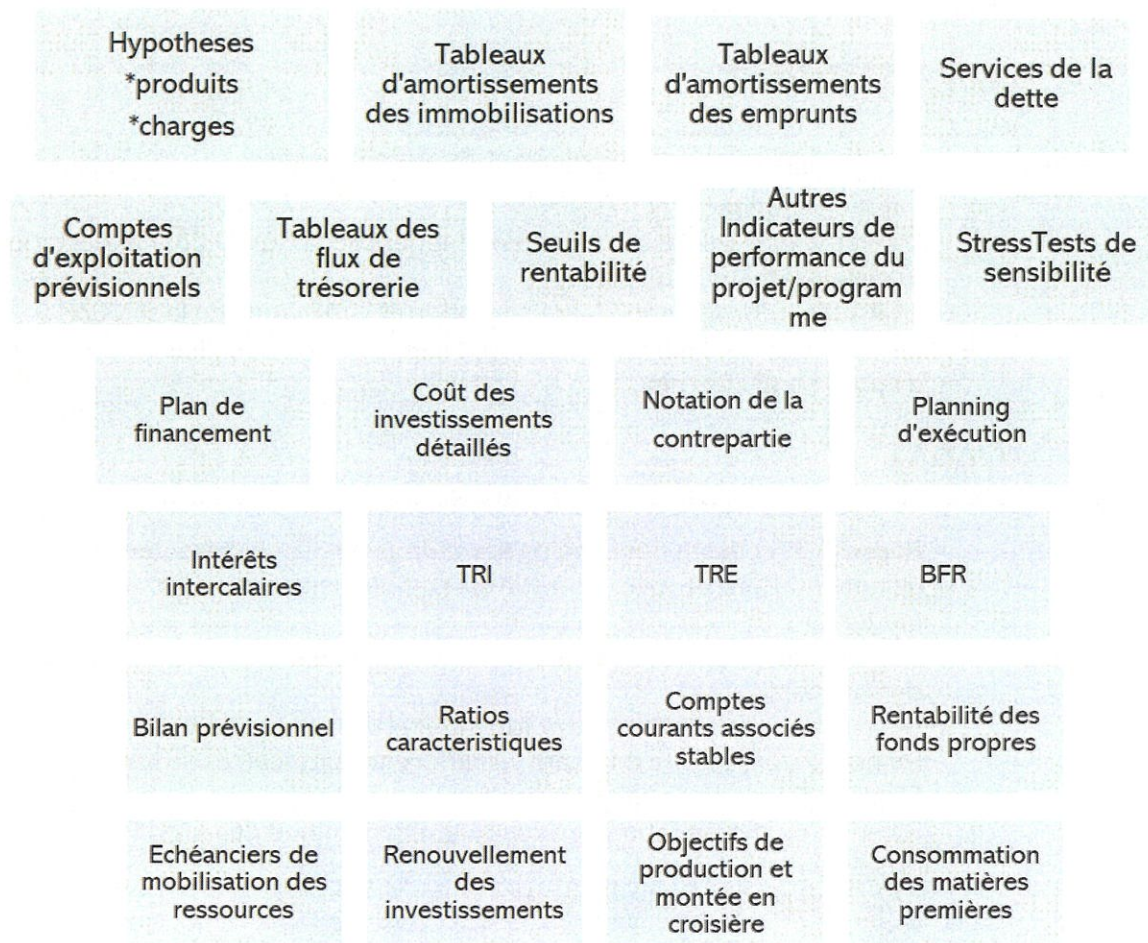
Réinvestissement
minimum sans projet

comptes de résultat sans
projet

TRI différentiel

Rentabilité économique sans
projet





En s'inspirant de l'interface (indicatif) présenté ci-haut, les départements sectoriels pourraient proposer leurs spécificités sectorielles, en vue de faire tendre dans un 1^{er} temps vers un modèle sectoriel et par la suite converger sur une compilation des différents modèles sectoriels pour n'avoir qu'un modèle unique pour toute la BOAD.

III. OBJECTIFS DE LA MISSION

3.1. OBJECTIF GENERAL

L'objectif général de la mission est de concevoir, modéliser et implémenter un outil informatique pour l'évaluation financière des projets financés par la BOAD, sur la base de la description présentée au **point II** et compatible avec les exigences relevées au **point VIII** du présent cahier de charges.

3.2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Les objectifs spécifiques sont : implémenter l'outil d'évaluation des projets financés par la Banque dans ses différents secteurs et domaines d'intervention et (ii) former les utilisateurs du module, étant entendu que les codes sources, les brevets et les droits y relatifs seront transférés à la BOAD.

IV. RESULTATS ATTENDUS & LIVRABLES

4.1. RÉSULTATS ATTENDUS

Au terme de l'exécution de la prestation, les résultats attendus sont :

- Solution configurée et installée ;
- Interface avec les bases de données métiers de la BOAD pour exportation de données définitives du projet ;
- Utilisateurs formés pour l'administration et l'utilisation de la solution ;
- Offre d'appui à distance pour la prise en main du système sur une période d'au moins six (06) mois.

4.2. LIVRABLES

Au terme de l'exécution de la prestation, les livrables attendus sont :

- Rapport de collecte des besoins des utilisateurs sur la base de l'examen de la documentation et des entretiens complémentaires avec les Analystes métiers ;
- Rapport de propositions d'améliorations pour les différentes fonctionnalités demandées ;
- Dossier d'analyse technique et fonctionnel de l'application ;
- Manuel d'utilisateur expliquant les différents paramètres de l'application ;
- Manuel d'exploitation de l'application.
- Solution de modélisation financière et économique des projets financés par la BOAD ;
- Code source de l'application ;

V. APPROPRIATION TECHNIQUE DES BESOINS EXPRIMES DANS LE CADRE DE LA MODELISATION

5.1. LA GESTION DE LA RÉTICENCE AU CHANGEMENT

« On a toujours fait comme ça, pourquoi faudrait-il changer ? ». Cette réaction est classique et normale : l'implantation de la solution de type « Modèle Financier » de projets aura un impact notable sur le mode de fonctionnement des Analystes sectoriels de la BOAD. Ces derniers devront changer leurs habitudes et respecter de nouvelles règles.

Les réactions possibles sont multiples. Entre autres, certains vont craindre une surcharge de travail, parce qu'ils devront remplir assidument la solution (surtout au début de la mise en œuvre). Pour cela, il faut alors expliquer que la solution permet d'entrer l'information qu'une seule fois, et que cela permettra de gagner du temps : (i) lors de l'instruction des requêtes de financement et (ii) à chaque stade des négociations avec les contreparties.

Pour réussir l'implémentation, il faut que les Analystes sentent qu'ils participent à améliorer la situation actuelle. Les séances de travail techniques, les réunions et discussions devraient permettre de présenter l'application comme un outil qui simplifie la gestion au quotidien, dans une logique gagnant/ gagnant.

5.2. LA MOTIVATION DES PRINCIPAUX ACTEURS DE L'IMPLÉMENTATION

Pour obtenir l'adhésion aux nouvelles méthodes, il faut avant tout que les départements sectoriels soient convaincus de l'utilité de l'application, notamment en termes de valeur ajoutée par rapport à une situation où les Analyses sectoriels évolueraient chacun dans son département, sans se soucier des conséquences négatives pour la Banque. Son

implémentation doit être une source de motivation pour les utilisateurs.

5.3. LA DISPONIBILITÉ DES PERSONNES CLÉS

Il est important que les acteurs internes en charge du suivi de ce projet disposent de temps et d'une organisation adéquate pour suivre et gérer sa mise en œuvre.

Pour administrer cette préoccupation, il serait indiqué de disposer d'une stratégie de gestion du changement, qui prenne en compte les points ci-après :

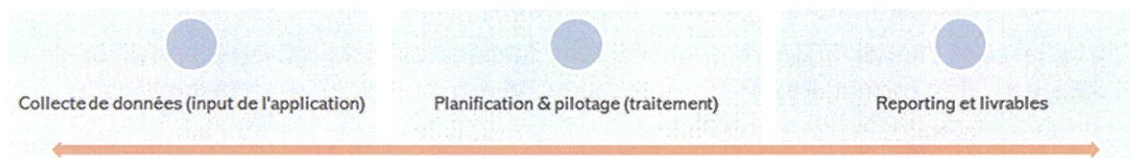
- L'actualisation des manuels de procédures d'instruction des projets finances par la Banque pour une prise en compte de ce nouvel outil ;
- la création d'une taskforce pour suivre la mise en œuvre de la solution : cette taskforce sera constituée d'une Equipe pluridisciplinaire aux tâches suivantes :
 - ✓ points réguliers et état d'avancement des travaux d'implémentation ;
 - ✓ planification des diligences attendues des Equipes de la BOAD ;
 - ✓ coordination du projet de concert avec les Equipes du prestataire.

5.4. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA SOLUTION

5.4.1. Description des champs d'action couverts

La solution envisagée devra couvrir des besoins spécifiques du cycle des projets de la Banque, au nombre desquels : (i) agrégation de données, (ii) pilotage (traitement) de la modélisation et (iii) reporting.

Pour y faire face, trois (03) modules pourraient être envisagés :



Cette approche pourrait privilégier la gestion des flux : collecter, valider, analyser et communiquer, d'autant plus que tous les acteurs ne sont pas nécessairement impliqués de la même manière dans chacun de ces trois (03) modules. Ainsi :

- les modules de collecte de données sont relatifs aux inputs de l'application de modélisation et non limitatifs en termes de nombre d'utilisateurs et de droits : par exemple dans le cadre de la collecte grâce à un formulaire (PDF ou Excel selon la proposition) administrable (remplissable) ;
- la solution centrale est une solution « expert » nécessitant davantage de formation : elle propose des modules spécifiques de gestion de projets et de connaissance sur les tableurs (Excel notamment) ;
- les modules de reporting permettent de générer des rapports, c'est-à-dire les livrables souhaités et suivant les formats voulus par les Equipes de la Banque.

5.4.2. Formulation du projet dans une optique de pilotage

La mise en œuvre d'une solution structurée, devrait prendre en compte les ressources actuelles du SDSI de la Banque ainsi que les projets informatiques en cours de déploiement.

a) **Planifier les activités dans un cadre sectoriel**

A cette phase, il s'agira de s'intéresser au cadre sectoriel et la prise en compte de la planification des activités prévues, en vue de la mise en œuvre du projet. L'horizon temporel de la modélisation et la durée théorique d'exécution du projet devront être intégrés.

(Signature manuscrite)

b) Structurer le modèle

A ce stade, l'identification des éléments de produits, de charges, de comptes bilanciels aux normes SYSCOHADA doit être faite en encadrant les hypothèses de projections financières, au nombre de trois (03), à savoir (i) hypothèse normale; (ii) hypothèse moyenne et (iii) hypothèse basse devront être identifiées. L'Analyste devra réestimer ses paramètres de rentabilité de sorte à bien calibrer son modèle, toujours en phase d'instruction active.

c) Identifier et normaliser le type d'analyse à mener

Les Analystes distinguent les interventions en (i) projets en création; (ii) projets d'extension; (iii) opérations court terme; (iv) opérations à moyen et long terme et (v) interventions diverses.

Suivant le type d'intervention, l'analyse menée change et la modélisation également. Ainsi, une analyse globale peut être envisagée selon le cadre contextuel ou encore une analyse différentielle. Dans l'un ou l'autre cas, il s'agira d'en tenir compte et permettre à l'Analyste d'avoir le choix de la méthode.

d) Définir les indicateurs de performances à approximer

L'approximation de la rentabilité des projets diffère suivant le type. Les indicateurs de rentabilité des projets marchands ne sont pas forcément les mêmes que ceux des projets non-marchands.

Un dictionnaire d'indicateurs de rentabilité (bancabilité) sera élaboré, au besoin de façon sectorielle.

e) Recueillir les données dans l'application

La collecte et l'importation de données dans l'application pourrait être envisagée de façon large dans les formulaires PDF, documents Word ou Excel avec la possibilité de leur validation dans un module centralisé.

f) Analyser, piloter et rendre compte

Le traitement de données devra se faire de façon séquentielle pour tout type de projets et suivant toutes les formes d'analyses. De façon distincte, les éléments bilanciels, notamment le bilan d'ouverture devra être calibré par l'application, si les données disponibles le permettent.

Le suivi des tableaux de bord synthétiques doit permettre d'identifier des tendances, afin de faciliter la prise de décision de l'équipe sur la solidité et la validité des hypothèses retenues avant le calibrage des résultats.

5.5. Description des fonctionnalités spécifiques attendues

Cette section s'attache à la présentation de deux (02) modules complémentaires permettant d'améliorer la gestion du flux des données.

5.5.1. Collecte des données avec des formulaires documents prédéfinis

La qualité de tout système est liée directement aux modalités de collecte et de contrôle de l'information reçue des différents acteurs.

L'application devra permettre de collecter les informations de plusieurs manières. Dans certains cas, il est possible d'utiliser des formulaires en ligne, mais il nous semble plus simple et plus fiable d'utiliser des documents prédéfinis.

Ces documents peuvent être de plusieurs types, en occurrence :

- matrice de collecte de données à partir des informations d'une autre source (Excel, texte, etc.);



- saisie manuelle d'informations pour alimenter un formulaire préconçu à cet effet ;

Les Analystes modélisateurs en charge de la collecte des informations pourront ainsi remplir des documents avec des formats prédéfinis. Une fois rempli, le formulaire peut être transmis (par exemple par email) aux membres de l'équipe projet. La solution à proposer devra permettre l'insertion de données du modèle financier dans le système sans avoir à les ressaisir, avec un processus précis de validation. Les formulaires type, d'extension PDF et Excel pourraient être explorés. La solution devrait faciliter la remontée des informations par les différentes parties prenantes et être compatible avec les applications spécifiques de la Banque en charge de la gestion des opérations bancaires. La figure ci-dessous est une illustration de formulaire PDF remplissable avec champ texte extensible, dates et check box

The image shows a sample PDF form with a header section containing three small images: a landscape with a tree, a modern building, and a green field. Below the header, the form is divided into several sections, each with a title in French. The sections contain various input fields: text boxes, checkboxes, and date fields. The form is designed to be filled out by hand or with a digital tool.

La spécificité indiquée dans l'utilisation de formulaires PDF réside au fait qu'ils permettent de normaliser l'information collectée : format des dates, des chiffres, en proposant un modèle « figé » c'est-à-dire dont la structure n'est pas modifiable par les utilisateurs, l'unicité des données et son agrégation en est facilitée.

Par ailleurs selon les besoins, il doit également être possible d'utiliser des fichiers Excel pour la collecte des données.

Après la phase de collecte des formulaires, un module d'importation devra permettre d'intégrer directement les données dans la base, sans nécessité de saisir de nouveau l'information. Cette importation permet également un contrôle de cohérence et d'intégrité des données avant leur téléchargement final dans la solution. Toutes ces opérations devront être sécurisées et auditable.

5.5.2. Modalités d'évolution des formulaires de collecte

Dans la mesure où des évolutions organisationnelles sont constatées dans le secteur bancaire, les formulaires de collecte destinés à l'import initialement configurés devront être ajustables par les utilisateurs. C'est le cas notamment des ajouts de nouveaux champs, ou bien la possibilité d'avoir des formulaires distincts pour les différents processus. Au besoin, le Prestataire devra proposer dans son offre une adaptation des formulaires pour pallier ces évolutions.

Outre le transfert de données par formulaire PDF ou Excel, technique éprouvée et recommandée, l'application devra prendre en charge des formulaires de saisie d'information en ligne.

La prise en compte de ces spécificités permettra de faciliter la visualisation de l'information (sans aucune duplication au niveau de l'entrée des données).

Signature

Ainsi :

- en sélectionnant un projet particulier, il sera possible d'accéder directement à toutes les informations concernant son financement, les contacts associés, les dates clés, les indicateurs et documents clés etc, le champ spatial d'implantation du projet ;
- mais il sera également possible de visualiser différents KPI prévisionnels et autres indicateurs relatifs au projet et de faire une présentation des normes sectorielles (si renseignées par les départements sectoriels).

L'information est centralisée, mais elle est accessible aux différents utilisateurs.

La page d'accueil, totalement personnalisable doit permettre d'avoir une vue d'ensemble sur les éléments et les raccourcis vers les objets.

5.6. Gestion des projets/programmes

La solution envisagée doit permettre une gestion individuelle d'un projet/programme. L'application doit faciliter le suivi des projets depuis leur identification jusqu'après leur achèvement (pour faciliter l'évaluation ex-post) grâce à un formulaire comportant plusieurs onglets.

Par ailleurs, l'outil doit permettre d'effectuer une classification des projets par degré d'avancement et de traitement, par catégorie, par public cible, par région, etc. Ces classifications permettront à tout moment d'obtenir des statistiques sur la nature et le montant des opérations financées par type de projet, par région, par nature de bénéficiaire, etc. Également, une analyse pourrait être faite entre les chiffres prévisionnels et les réalisations et faciliter les analyses sectorielles sur des projets similaires.

La solution à proposer devra permettre de faire une classification par degré de maturation et suivant l'état d'avancement des diligences accomplies, comme suit :

- projets reçus et en cours d'instruction ;
- projets en instance d'instruction ;
- projets approuvés ou rejetés ;
- projets en cours de réalisation ;
- Projets définitivement achevé et définitivement clôturé.
- projets au stade d'évaluation ex post.

Une application de gestion de cycle de projet existe et pourrait être utilisée pour mieux intégrer les besoins identifiés par les utilisateurs.

Ces différentes classifications permettront à tout moment d'obtenir des statistiques sur les indicateurs de performance et procéder à des benchmarks par type de projet et au plan sectoriel.

Les types d'indicateurs sont présentés comme suit :



Type	Définition
Indicateur 'Projet'	Spécifique à chaque projet, et relié à un résultat escompté
Indicateur 'Programme'	Défini pour être agrégé et consolidé au sein d'un portefeuille de projets. Ces indicateurs sont générés en se basant sur une bibliothèque. Prioritairement les indicateurs sectoriels validés seront privilégiés d'indicateurs prédéfinis par la banque
Indicateur sectoriels	Indicateur standard défini par les sectoriels, en fonction des orientations stratégiques
Indicateurs sociétaux	Indicateur en lien avec les standards ESG/RSE
Indicateurs benchmarking	de Permet de mesurer dans quelle mesure une organisation est plus performante que les autres dans le cadre de l'instruction
Indicateur contrefactuel	La mesure d'impact repose sur la reconstitution de ce qui serait advenu sans l'intervention ou « situation contrefactuelle ».
Indicateur efficience	Permet à la Banque de mesurer le degré de rentabilité ou non du projet/programme comparé à un indicateur proxy.

De nombreuses galeries d'indicateurs, provenant de sources diverses existent certes, il n'en demeure pas moins que chaque département sectoriel devra définir et proposer ses propres indicateurs de performance. Cette démarche doit également s'accompagner du mode de calcul de l'indicateur de performances proposé qui soit conforme aux pratiques usuelles, notamment pour les indicateurs financiers.

De façon pratique, sans être limitatif, un formulaire 'Indicateur' aura les informations suivantes par défaut :

ID	Nom du champ	Description
	INFORMATIONS GENERALES (onglet)	
	Description (volet)	
	Indicateur/Code projet	Texte libre
	Résultat	Résultat associé à l'indicateur
	Catégorie	Choix simple : Outcome/Output
	Projet associé	Choix depuis la liste des projets
	Département/Domaine responsable	Liste de type menu déroulant (modifiable)
	Périodicité de la mesure	Liste de type menu déroulant : Annuel, semestriel, trimestriel, mensuel (modifiable)

	Déclinaison de l'indicateur	Texte libre
	Nature précise des données de base	Texte libre
	Mode de collecte des données de base	Texte libre
	Validation de l'indicateur	Texte libre
	Mode de calcul	Texte libre
	Modalités de conservations des données	Texte libre
	Date de livraison de l'indicateur	Date
	Hypothèses et risques	Texte libre
	Suivi des valeurs de l'indicateur	
	Tableau de données permettant d'apprécier la valeur cible, la valeur atteinte et l'écart qui s'y dégage	
	Valeur cible	Nombre
	Valeur atteinte	Nombre
	Ecart	Nombre
	Période couverte	Date de début et date de fin de période
	Commentaires	Texte libre

5.6.1. Exploitation et reporting

L'outil doit permettre de générer :

- des documents Word ou Excel destinés à diverses utilisations et à diverses parties prenantes. Par exemple, il doit être possible de générer des rapports (de types annexes de rapport d'évaluation et/ou de modélisation) certaines valeurs caractéristiques du modèle financier et ceci dans le format demandé par l'une des parties prenantes ;
- des tableaux de bord dynamiques avec une sélection d'indicateurs de performance.

5.6.2. Génération de modèle de documents

De type publipostages Word, l'application doit permettre de générer des fiches type paramétrables et modifiables facilement dès lors qu'elles sont bien identifiées initialement. Les modèles sont gérés dans une bibliothèque de modèles modifiables directement par l'Analyste.

Dans la même dynamique, il serait indiqué de prévoir des fiches type sur les projets pour communiquer en interne ou en externe.

5.6.3. Tableaux de bord

La solution doit permettre de visualiser toutes les informations relatives aux éléments entrés (toutes années confondues), sous forme de tableaux de bord et d'indicateurs.

Un tableau de bord peut contenir les éléments suivants :

- des tableaux de données présentant des informations choisies par la Banque, par exemple la liste des indicateurs par projet/programme, ou de façon thématique, etc.
- des graphiques, permettant une vision agrégée de l'information. Le choix des graphiques sera fonction des besoins des départements sectoriels.

Les tableaux de bord souhaités seront définis lors de l'étude des besoins. Entre autres, voici à titre indicatif, les fonctionnalités (sans être limitatifs), ci-dessous peuvent être prévus :

- seuils d'alertes : il est possible de définir des seuils d'alerte (par exemple visualiser en rouge un indicateur avec une performance anormale) ;
- regroupements et agrégations ; il est également possible de définir autant de regroupements et de règles d'agrégation que souhaité, par exemple pour visualiser un sous-ensemble d'indicateurs ou réconcilier différentes données disparates avec des règles précises ;
- analyse pivot : dans tous les cas, l'utilisateur peut toujours définir un tableau d'analyse pivot dynamique en sélectionnant des données provenant de toutes les sources de données disponibles dans l'outil ;
- comparaisons d'états : toutes les analyses peuvent être sauvegardées pour définir un ensemble d'états. Il est alors possible de comparer des états du programme, par exemple pour visualiser les écarts de performance ;
- export : toutes les données et tableaux de bord peuvent facilement être exportées sous Excel. Les graphiques générés sont alors de vrais graphiques EXCEL (et non simplement des impressions d'écran).

Sur la base de ces modèles, il devra être prévu la possibilité de paramétrer d'autres en utilisant le module de gestion des modèles. Lesdits modèles à mettre en place seront définis précisément durant les ateliers d'examen des besoins.

5.6.4. Module de génération de rapports personnalisés

Ce module est basé sur des signets (bookmark) et des modèles Word (ou PowerPoint).

Chaque bookmark est défini par :

- une requête : par exemple, le taux de couverture par projet ou les activités envisagées dans le cadre de la modélisation.
- un mode de visualisation : tableau (liste), graphique (par exemple camembert ou histogramme).

Les bookmarks peuvent être insérés simplement dans un document Word (ou Powerpoint). Les rapports sont ensuite générés en se basant sur les données entrées dans l'application.

5.7. Description technique de la solution

5.7.1. Base de données

Le déploiement de la solution devra tenir compte de sa compatibilité avec le système d'information de la BOAD base notamment sur Microsoft SQL Server dont la licence est disponible.

Les autres systèmes peuvent entraîner des coûts supplémentaires, à étudier selon les besoins. La disponibilité d'un serveur de ce type pouvant héberger la base de données est indiquée, lors du déploiement de la solution.

5.7.2. Mode d'authentification

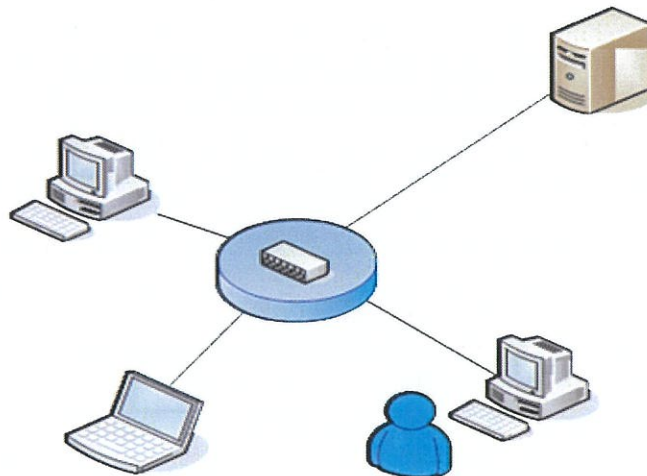
Par défaut, il sera proposé aux utilisateurs de se connecter par identifiant / mot de passe de préférence, les mêmes paramètres Windows retenus pour les utilisateurs de la Banque.

5.7.3. Utilisation multiposte et mode de déploiement

a) Hébergement en interne (par défaut)

La base de données pourra être utilisée par plusieurs personnes au travers d'un réseau local interne à la BOAD.

Le mode de fonctionnement multiposte dans un site est le suivant :



Dans la démarche, les dates de création et de modification des informations sont également stockées. Il est ainsi possible de retracer les créations ou modifications des projets.

b) Hébergement sur un serveur distant

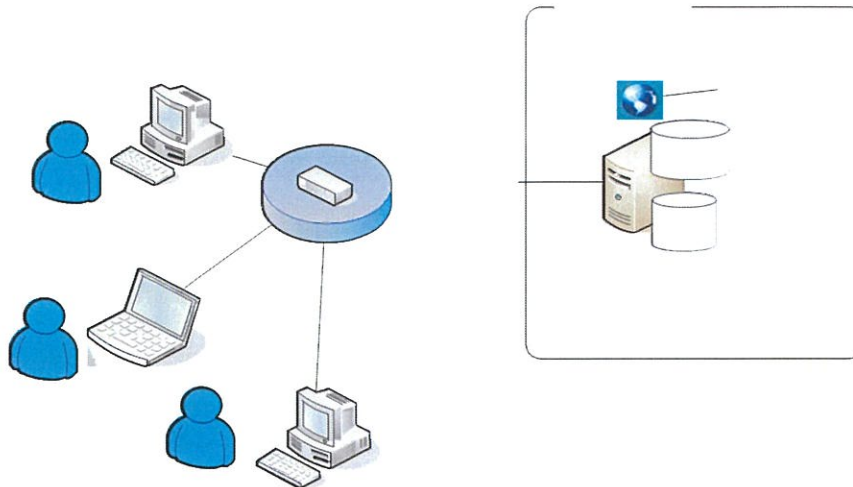
La possibilité de déploiement de la solution sur un serveur distant, avec un accès par RDP (Remote Desktop Protocole) pourrait être envisagée. Cette alternative conduit à disponibiliser des licences d'accès RDP. Elle permet également de garantir la poursuite des activités, en cas de survenance d'un problème sur le site principal (Cf. PCA de la BOAD).

Le Consultant proposera un protocole de sauvegarde régulier des données sur un serveur externe.

5.7.4. Le choix du mode de déploiement

Étant donnés les besoins de travail collaboratif sur plusieurs sites (et éventuellement suivant la zone géographique de localisation des Analystes), et les contraintes de performance d'accès à Internet, la solution doit être hébergée sur un serveur (à la BOAD ou bien hébergée par un Prestataire de la Banque) et que les utilisateurs s'y connectent en accès distant (en utilisant un protocole RDP).

a



5.7.5. Gestion des rôles et de la confidentialité des informations

Le déploiement devra être fait à l'ensemble des postes utilisateurs des sectoriels, environ 250 personnes aux profils différents du point de vue paramétrage informatique.

Plusieurs rôles peuvent être définis pour les utilisateurs de l'application :

- administration pour un accès spécifique aux menus de paramétrages de la solution ;
- gestion (création, modification, validation, suppression) avec possibilité de « discrimination » des droits par pôle par exemple et/ou par département et/ou domaine ;
- consultation avec possibilité de ne pas rendre accessible certaines informations.

L'affectation des utilisateurs à ces rôles est paramétrable par l'administrateur, directement dans l'application. Les dates de création et de modification des informations sont également stockées. Il est ainsi possible de savoir qui a créé un projet, ou bien encore qui est la dernière personne à avoir modifié un projet ou un contact de sorte à assurer la traçabilité.

5.7.6. Sécurité des informations

Les données doivent être stockées de manière sécurisée sur la base partagée au sein de la Banque et sur un serveur distant.

Des mécanismes de sauvegarde et de restauration sont également à proposer.

5.7.7. Administration de l'application

L'application doit posséder les fonctionnalités d'administration classiques suivantes :

- gestion des utilisateurs ;
- gestion des sauvegardes et des restaurations éventuelles de la base de données ;
- fonctionnalités d'import/export sous les formats les plus classiques ;
- fichier log permettant de suivre l'activité de l'application (connexion des utilisateurs ; anomalies éventuelles, etc.) ;
- statistiques d'utilisation de la base sous-jacente.

5.7.8. Import des données pour initialiser l'application

Pour des soucis de confidentialité, il serait indiqué de mettre en place un module d'import des données.

De

VI. MISE EN PRODUCTION, TRANSFERT DES DONNEES FINALES ET FORMATION DES UTILISATEURS FINAUX

Cette phase débutera par une mission in-situ sur une durée de 15 à 30 jours ouvrés pour aider au déploiement de la solution dans l'environnement de production et former les utilisateurs, et administrateurs de la solution.

Cette étape devra se terminer par la remise d'un manuel de déploiement de la solution ainsi qu'une formation particulière à l'attention des personnels techniques.

Pour une plus grande efficacité, il faudrait prévoir une mise en œuvre graduelle de la solution, en vue de faciliter la correction des insuffisances avant un lancement pour l'intégralité des projets à évaluer.

La réception provisoire interviendra au bout d'un cycle de test de six (06) mois pour permettre à tous les corps de métiers d'utiliser l'application dans l'évaluation effective d'un projet.

La formation pour les utilisateurs devra se faire avant le passage en production.

VII. TRANSFERT DE PROPRIETE

A l'issue de la réception définitive de l'application, le Consultant transférera à la BOAD, dans un délai d'un mois, tous les codes sources, le dossier d'analyse, le dossier d'exploitation, brevets et accessoires ainsi que les droits de propriété y attachés.

VIII. PROFIL DU CONSULTANT

Le prestataire recherché (personne morale) doit avoir une compétence avérée en modélisation financière avec des réalisations au profit de banques similaires, évoluant dans les mêmes segments que la BOAD (financements court, moyen et long termes, prise de participation, garantie d'emprunts, financements structurés, ligne de crédits aux banques et établissements financiers).

Les Experts métiers en modélisation financière devront avoir le profil ci-après :

- être titulaire d'un diplôme d'au moins BAC +5 en développement d'application informatique ;
- avoir au minimum dix (10) ans d'expérience professionnelle en développement d'application informatique ;
- avoir des références solides en développement d'application informatique ;
- maîtriser l'outil de développement et le SGBD SQL Serveur ;
- avoir une bonne connaissance de l'activité des banques de développement ou d'institutions financières similaires (privées ou publiques) ;
- avoir une bonne maîtrise de développement en mode DevSecOps ;
- avoir des connaissances en SAP banking.

IX. PROCÉDURE DE SÉLECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera sélectionné sur la base d'un avis à manifestation d'intérêt, sous la forme d'une procédure simplifiée.

LISTE DES ANNEXES D'UNE PROPOSITION DE PRET (NON-EXHAUSTIVE)

- 1 : Planning d'exécution du projet
- 2 : Coût détaillé des investissements
- 3 : Détermination du Besoin en Fonds de Roulement
- 4 : Calcul des intérêts intercalaires
- 5 : Hypothèses des produits d'exploitation
- 6 : Hypothèses des charges d'exploitation
- 7 : Produits prévisionnels d'exploitation
- 8 : Charges prévisionnelles d'exploitation
- 9 : Service de la dette
- 10 : Tableau d'amortissement des investissements
- 11 : Comptes d'exploitation prévisionnels
- 12 : Trésorerie prévisionnelle
- 13 : Taux de rentabilité interne
- 14 : Rentabilité des fonds propres
- 15 : Tests de sensibilité
- 16 : Seuil de rentabilité
- 17 : Valeur ajoutée nationale
- 18 : Taux de rentabilité économique
- 19 : Tableau d'amortissement du prêt BOAD

